

Cybersécurité : bénéficiez de la subvention accordée aux PME et ETI françaises pour réaliser votre diagnostic de cybersécurité.

A la Une

22/01/2024

Dans le cadre du dispositif CYBER PME, vous pouvez désormais bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% pour réaliser un diagnostic de cybersécurité. Cette subvention, accordée par BPI France, vise à encourager les PME et ETI françaises à s'engager dans la prévention du risque cyber de manière concrète.



Face au contexte géopolitique actuel, la protection des entreprises françaises est une priorité, notamment en matière de **cybersécurité**. Déjà évoqué en 2023, le dispositif visant à accompagner les PME et ETI dans la mise en place de leur plan d'actions cyber est désormais

confirmé et s'intègre au **programme "Cyber PME"**.

Ce dispositif, piloté par la [DGE](#) (Direction Générale des Entreprises) et opéré par [BPI France](#), en lien avec l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement), vise à **accompagner les entreprises françaises dans la mise en place d'un dispositif de cyberprotection**. L'enveloppe globale allouée s'élève ainsi à 12,5 millions d'euros.

Diagnostic de cybersécurité subventionné : à qui s'adresse cette prise en charge ?

Cette subvention, accordée par BPI France, s'adresse à l'ensemble des **PME et ETI françaises**, dans la limite du **budget alloué de 12,5 millions d'euros**.

Bien que l'ensemble des entreprises soient concernées - quel que soit leur secteur d'activité - une priorité est accordée pour les entreprises issues des **secteurs de [la logistique](#) et de**

[l'énergie](#), identifiés comme prioritaires par le gouvernement.

Comment bénéficier de cette subvention ? Quel est le montant accordé ?

le groupe **France** [Votre secteur d'activité](#) [Vos besoins](#) [Actualités](#) [Nous rejoindre](#)

HOME APAVE
FRANCE

ACTUALITÉS NEWS

CYBERSÉCURITÉ : UNE SUBVENTION POUR LES PME ET ETI FRANÇAISES

obtenir une vision claire de la situation de l'entreprise et identifier les actions prioritaires à mettre en place.

[OPPIDA](#), filiale du Groupe Apave depuis 2021 et acteur reconnu depuis plus de 20 ans dans le domaine de la **Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)** propose de réaliser pour vous ce diagnostic cyber. Vous bénéficierez ainsi d'un audit complet de votre organisation et de vos systèmes informatiques face aux risques cyber.

Notre accompagnement pour la réalisation de ce diagnostic complet représente un coût de 8800€. Avec la **prise en charge à hauteur de 50% par la BPI France, ce coût est ramené à 4 400€ pour votre structure.**

C'est donc une formidable opportunité de bénéficier d'un état des lieux réalisé par des experts à moindre frais et ainsi d'identifier les actions clés à votre portée pour vous protéger du

risque cyber dont on sait qu'il continue à s'amplifier chaque année.

Contactez nos équipes pour planifier votre diagnostic de cybersécurité

En quoi consiste le **diagnostic de cybersécurité proposé par OPPIDA ?**

Le diagnostic de cybersécurité proposé par OPPIDA se compose d'un audit réalisé en 2 phases :

- Phase 1 : analyse de risques
- Phase 2 : mise en œuvre du plan de remédiation

Phase 1 : Analyse de risque EBIO RM & proposition d'un plan de remédiation

Sur une durée de 8 jours, le consultant en cybersécurité d'OPPIDA réalise un audit complet de votre structure, comprenant :

- L'identification des différents risques ainsi que leur niveau de sévérité
- La création de différents scénarios d'attaques
- Des proposition de mesures de sécurité pour contrer ces scénarios
- La réalisation d'un plan continu de sécurité
- La présentation détaillée des résultats complets de l'audit réalisé, avec explication

du consultant.

- Livraison des différents supports de restitution post audit : analyse de risque, support managérial, PACS

Phase 2 : Mise en œuvre du plan de remédiation et audit final de vérification de la bonne réalisation du plan

Sur une durée de 5 jours ½, cette deuxième phase vise à corriger les différentes failles identifiées lors de la phase n°1 pour assurer la sécurité de l'organisation. Cette phase comporte notamment :

- Audit de sécurité organisationnel et physique de l'entreprise, en utilisant le référentiel PACS
- Rédaction d'un rapport d'audit, comprenant une synthèse des risques résiduels.
- Présentation et analyse des résultats par le consultant.

Le nombre de jours pour ces missions peut évoluer en fonction du périmètre d'audit.

Contactez nos équipes pour obtenir votre diagnostic de cybersécurité

Pour démarrer :



Dirigeants de TPE/PME : mode d'emploi de votre cyberprotection

Vous êtes dirigeant d'une TPE/PME ? Ce livre blanc a été élaboré par les expert...

DÉCOUVRIR

Sur le même thème

22/01/2024

Risques numériques

Cybersécurité : une subvention pour les PME et ETI françaises

En savoir plus

01/10/2023

Risques numériques

Profitez du mois de la cybersécurité pour sensibiliser vos équipes !

En savoir plus

28/07/2023

Risques numériques

Professionnels de l'hôtellerie : soyez prêts pour accueillir les JO 2024 en assurant votre cybersécurité !

En savoir plus

Gardons contact



Le Groupe

Votre secteur d'activité

Vos besoins

Actualités

Agroalimentaire

Biens de consommation & Retail

Biens industriels & Manufacturing

Construction

Energies

Former vos équipes

Rechercher une prestation

Vérifier votre conformité

Exploiter en toute sécurité

Préserver la Santé - Sécurité de l'Homme

News

eWorkshops

Publications

Communiqués de presse

Industrie chimique	au Travail
Infrastructures	Maîtriser vos risques environnementaux
Santé & Médico-social	Maîtriser vos risques numériques
Services publics & Collectivités	Auditer - Certifier - Labelliser
Télécoms & Digital	
Tertiaire	Construire, exploiter et rénover en toute sécurité
Tourisme	
TPE-PME et Indépendants	Découvrir nos gammes de solutions digitales
Transports	Développer la sobriété énergétique en toute sécurité
	Réaliser votre auto-diagnostic
	Tester et qualifier vos produits

Formez vos équipes

Amiante
 Atmosphère explosive ATEX
 Bâtiment Travaux Publics
 Batteries électriques
 CACES Levage Manutention
 Echafaudages
 Electricité
 Energies et transition énergétique
 Environnement Qualité Risques Industriels
 Equipements sous pression
 Formation de formateurs
 Incendie
 Mobilité électrique
 Nucléaire
 Production maintenance industrielle
 Rayonnements radioprotection PCR
 Risques numériques et cybersécurité sureté et malveillance
 Sante sécurité au travail

Soudage Contrôle non destructif CND

Travail en hauteur



[Mentions légales](#)

[RGPD](#)

[Contact](#)

[Politique de confidentialité](#)

